



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU CHER

Préfecture  
Cabinet de la Préfète  
Bureau de la représentation de l'État  
et de la communication

-----  
☎ : 02.48.67.34.27

Affaire suivie par Sarah ZAÏDI  
Courriel : [sarah.zaidi@cher.gouv.fr](mailto:sarah.zaidi@cher.gouv.fr)

Bourges, le 4 mai 2017

La Préfète du Cher

à

Mesdames et Messieurs les maires du département du Cher  
(en communication à Monsieur le sous-préfet de Saint-Amand-Montrond et  
Monsieur le sous-préfet de Vierzon)

**OBJET** : Commémoration du 72<sup>ème</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.

**P.J** : 1 programme + 1 message.

J'ai l'honneur de vous adresser le message de Monsieur Jean-Marc  
TODESCHINI, secrétaire d'État auprès du ministre de la défense, chargé des anciens  
combattants et de la mémoire.

Ce texte devra être lu le lundi 8 mai 2017 devant le monument aux morts de  
votre commune lors de la commémoration du 72<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai  
1945.

Conformément aux instructions de Monsieur le Premier ministre, les bâtiments  
et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises :

- le **lundi 8 mai 2017** : 72<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 ;
- le **mardi 9 mai 2017** : Journée de l'Europe, anniversaire de la déclaration de  
Robert Schuman du 9 mai 1950 ;
- le **mercredi 10 mai 2017** : Commémoration en France métropolitaine de  
l'abolition de l'esclavage ;
- le **dimanche 14 mai 2017** : Fête de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme.

Le 9 mai, les édifices publics devront en outre porter les couleurs de l'Union européenne.

Je vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au  
respect dû à ces emblèmes.

Pour la Préfète et par délégation,  
La chef du BREC,

Orane BARBIER

